

Tva por un marchand etranger

Par italiano, le 02/11/2012 à 12:32

Bonjour,

mercredi je part pour une foire en France. Je suis italien avec une license de vente au foires avec un numero de tva italien. Je vends 1 seule fois au un grand salon a Lyon et je vend le 100 % des mes objets seulement a des collectioneurs particuliers francais, vente par an 4-5000 euros. Mon volume d'affaires est de 40.000 par an en Italie.

Probleme:

Il faut demander le numero de tva temporain français et payer la tva en France sur le vendu declare' au salon ??

Il y-a un forfait etabli par l' Europe entre le quel il ne faut payer rien ??

Je laisse la recepisse fiscale italienne a mes clients français et je paye la tva en Italie sur le montant du jour a la foire ??

Ici j'ai obtenu 4 reponses diver par l'hotel des finances italien.

S.v.p. un aide rapide si possible, je part mercredi

Pardonnez la grammaire. Merci Massimiliano